

Dépôt de plainte contre les Infiltrés

Maximilien Bachelart

Article publié le 26/05/2010

Mardi 18 mai, l'émission phare de France 2 *Les infiltrés* a pénétré le monde de la psychiatrie. Cette émission crée régulièrement des polémiques sur des thèmes aussi divers que l'extrême droite, la pédophilie ou les discriminations. Le principe est d'infiltrer un milieu à couvert, en ne révélant pas son identité de journaliste, et de filmer en caméra cachée.

Suite à la diffusion du reportage, l'hôpital d'Aulnay-sous-Bois a porté plainte pour « captation d'images, enregistrements de conversations téléphoniques irréguliers et atteinte au secret médical ».

Que nous a appris l'émission ? Finalement peu de choses. L'hôpital manque de moyens, de lits, des services ferment, le personnel soignant diminue, tout cela influant sur la prise en charge des patients. Mais ce qui a sauté aux yeux est la question de l'humanité des soignants, dont certains semblaient manquer d'initiative et de motivation. C'est de créativité, de nouveauté, de dynamisme que peuvent manquer ces équipes confrontées à la souffrance, à l'habitude et parfois à la résignation que peut inspirer un travail auprès de patients hospitalisés pour certains depuis 25 ans (c'était le cas d'un patient dans le reportage). La souffrance des équipes a donc été relevée, mais aurait mérité une investigation plus profonde qu'un constat qui semble rester sans suite, même s'il est difficile de tout saisir en un film d'une heure et demie.

Le débat qui a suivi ce reportage a oscillé entre la volonté de ne pas stigmatiser la psychiatrie et celle de présenter la souffrance qu'elle peut susciter, entre les problèmes de soin et la sécurité du public. Il faut noter la présence du directeur de l'hôpital, qui a répondu au journaliste avec une aisance et un respect qui ne laissaient pas augurer de dépôt de plainte.

Les médias surfent décidément sur le phénomène « psychiatrie » : après avoir relevé des faits d'homicide

par des patients suivis en psychiatrie, et après le projet de loi Bachelot sur les soins sans consentements, les reportages se multiplient.